



à propos de la carte de résident

Par **jeveuxsavoir_old**, le **14/06/2007** à **15:51**

Bonjour,

Je voudrais savoir si l'on a la possibilité d'obtenir la carte de résident basé sur le PACS. En effet, cela fait 9 ans que je suis en France et je vis depuis 6 ans avec mon ami français avec qui j'ai conclu le PACS il y a 3 ans. J'ai le titre de séjour VPF que je renouvelle chaque année, mais étant donné que je compte établir ma vie durablement en France, j'aimerais savoir si je peux enfin accéder à la carte de résident.

Merci d'avance pour votre réponse.